

Comment construire une Europe de la santé ?

Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques

Face à des constats lucides, cet avis propose des préconisations relevant aussi bien des champs institutionnels et programmatiques que techniques et politiques, auxquelles nous souscrivons totalement. Elles proposent, pour l'essentiel, de renforcer les politiques européennes fondées sur la coopération et la coordination, plus que sur la compétition et la concurrence, pour faire en sorte que les états puissent décider et agir en commun pour améliorer et renforcer leurs systèmes de santé dans leur diversité.

L'avis rappelle aussi à juste titre combien les politiques d'austérité mises en place par l'Union européenne, après la crise financière de 2008, ont fait tant de mal aux services publics de santé, dans des pays comme la Grèce, le Portugal, mais aussi dans notre pays, avec la suppression massive de lits dans les hôpitaux, la fermeture de services, de maternités, d'hôpitaux de proximité vidés de la plupart de leurs activités, s'accompagnant d'une déshumanisation des relations usager-e-s-professionnel.les et une dégradation importante des conditions de travail des travailleuses et travailleurs de la santé.

L'avis propose clairement un changement d'orientation politique qui fasse en sorte que désormais la santé ne soit plus considérée comme une charge mais, au contraire, comme une richesse, un investissement au service du bien commun, devant être une des priorités des politiques publiques de l'Union européenne.

Nous nous félicitons que la préconisation 4 mette notamment l'accent sur la question cruciale de la santé des femmes, et qu'une bonne place soit faite aux questions de santé au travail dans les préconisations 5 et 6. Les questions de la relocalisation de la production sur le sol européen, traitée par la préconisation 10, ainsi que celle de l'amélioration de la représentation citoyenne dans la gestion publique des systèmes de santé, développée dans la préconisation 13, nous apparaissent aussi majeures.

Nous regrettons seulement que la préconisation 7 relative à la levée des brevets sur les vaccins ne soit pas plus offensive, puisque le Comité économique et social européen a lui demandé, sans ambiguïté, une telle levée. Lorsqu' on sait que 40% des habitants de la planète n'ont encore accès à aucun vaccin, il est regrettable que nous n'ayons pas pu adopter une position ferme qui aurait permis d'envoyer aux peuples un message humaniste, et surtout lucide : la pandémie mondiale que l'on connaît ne sera pas la dernière, et la protection de tous dépend de celle de chacun. En ces temps si particuliers nous le répétons : la solidarité ne doit pas s'arrêter aux portes de l'Europe.

Nous avons voté pour le texte.